45e REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

CHAPITRE IV

LA RESTAURATION

I. INTERIEUR
1820-1826

Le 6 décembre 1820, en conformité d'une ordonnance royale en date du 23 octobre précédent, qui supprime les légions départementales pour les remplacer par les régiments de l'ancienne organisation, le 45e régiment de ligne est organisé au Havre, à deux bataillons de huit compagnies chacun (deux compagnies d'élite, grenadiers et voltigeurs et six compagnies du centre, dites de fusiliers.

Au mois d'octobre 1821, le 45e est envoyé à Paris ; il y séjourne jusqu'au mois de janvier 1822, époque où il est envoyé à La Rochelle. Son départ de la capitale eut une cause politique, car c'est dans le sein de ce régiment que s'était organisée la fameuse conspiration contre le **roi Louis XVIII,** dites des « Quatre sergent de La Rochelle », à la tête desquels se trouvaient les sous-officiers du 45e : **BORIES, GOUBIN, POMMIER** et **RAOUL**. Décrétés d'accusation pour crime de haute trahison envers l'ordre des choses établi, ces quatre sous-officiers furent condamnés à mort et exécutés à Paris, place de Grève, le 21 septembre 1822.

Le 45e reste à La Rochelle de 1822 à 1823 ; il ne prend part à la campagne d'Espagne de 1823, mais est placé, durant cette expédition, en surveillance sur la frontière des Pyrénées, de mars 1823 à janvier 1824.

II. - SEJOUR A LA MARTINIQUE

Au mois d'octobre 1826, le 45e de ligne, en garnison à Cherbourg, reçoit l'ordre de constituer deux de ses bataillons sur pied de guerre pour aller tenir garnison à la Martinique. Le 18 du même mois, l'état-major, les 1er et 3e bataillons, sous le commandement du colonel **de la CONTAMINE,** comprenant un effectif de 56 officiers et 1 580 hommes de troupe, s'embarquent à destination de notre possession des Antilles.
Le régiment devait faire un long séjour à la Martinique, car, arrivé en novembre 1826, il ne devait en revenir qu'en avril 1832. Durant cette période de six années, le 45e eut à réprimer, en 1828 et 1830, les tentatives d'insurrection des noirs et souffrit surtout beaucoup de l'insalubrité du climat, qui lui enleva dans ces quelques années 29 de ses officiers et 1 200 de ses soldats. En 1829, le 49e de ligne, qui tenait garnison dans l'île avec lui, fut rappelé en France et remplacé par le 2e bataillon du 45e resté avec le dépôt à Saint-Brieuc. En décembre de cette même année 1829, le colonel **HACHE de la CONTAMINE** rentre malade en France et est mis, sur sa demande, en disponibilité. Il est remplacé, le 27 décembre, par le colonel **FOUCHER**.

Par suite de l'ordonnance royale du 14 mai 1831, qui crée deux régiments d'infanterie de marine, exclusivement consacrés au service des colonies, les 45e, 51e de ligne, ainsi que le 16e léger, dont l'entretien était à la charge du ministère de la marine, sont rendus au ministère de la guerre et rentrent dans la métropole après avoir versé une partie de leurs sous-officiers et de leurs soldats aux

nouveaux régiments de marine. Le 45e, pour sa part, passe 425 hommes au 1er de ces corps. Le restant du régiment quitte les Antilles au mois d'avril 1832 et débarque au Havre où il tient garnison et se reconstitue entièrement.

III. - INTERIEUR
1832-1854

Pendant les vingt-deux années qui vont suivre, le 45e va subir une longue accalmie, qui ne sera troublée que par les sanglantes journées de juin 1848. Il donnera, dans cette période de paix, l'exemple d'une ferme discipline, d'une tenue irréprochable et les preuves d'une solide et remarquable, grâce à la direction et à l'impulsion des colonels qui successivement se trouvent à sa tête.

En avril 1834, le 45e de ligne quitte le Havre pour aller tenir garnison à Lille où il séjourne juste une année. Le 6 juillet, un incendie s'étant déclaré à l'hôpital de Lille, les soldats du régiment se signalèrent par leur activité à combattre le sinistre et refusèrent ensuite la gratification qu'on voulait leur accorder en récompense de leur conduite.

En avril 1835, il quitte Lille pour Versailles et Paris. Le 31 décembre de cette même année, le colonel **FOUCHER** est promu maréchal de camp ; il est remplacé par le colonel **RIMOZ de la ROCHETTE**. En novembre 1836, le 45e quitte Paris et va tenir garnison à Parthenay. En octobre 1838, il est dirigé sur Nantes où, après un an de séjour, il est envoyé à La Rochelle (novembre 1839). Deux ans après, il occupe les villes de Saintes, Blaye et Rochefort. Le 18 avril 1840, le colonel **de la ROCHETTE,** admis à la retraite, était remplacé par le colonel **LEBAS SAINTE-CROIX**.

En avril 1843, le 45e quitte ses emplacements de la Charente-Inférieure et va tenir garnison à Bordeaux où il séjourne jusqu'en septembre 1845, époque où il est envoyé à Paris et Courbevoie. D'août à septembre 1847, le régiment va au camp de Compiègne accomplir une période de manœuvres. Il revient ensuite à Paris et envoie son 3e bataillon rejoindre son dépôt, qui est à Soissons.

La révolution de 1848 amène la déchéance de la branche cadette des **BOURBONS.** Le **roi LOUIS-PHILIPPE** reprend le chemin de l'exil et la République est proclamée. Le 45e assiste, sans combattre, aux journées de février et de juin 1848 et retourne à Bordeaux en avril 1849. Le 18 mai 1848, le colonel **SAINTE-CROIX** est admis à la retraite et remplacé par le colonel **WESTEE** le 18 juin suivant.

Au mois de mai 1852, une députation du régiment reçoit dans une grande cérémonie militaire, qui a lieu le 10 mai au champ de Mars, des mains du Président de la République **LOUIS-NAPOLEON,** le nouveau drapeau surmonté de l'aigle impériale et portant dans ses plis, inscrits en lettre d'or, les glorieux noms de

VALMY 1792
LODI 1796
AUSTERLITZ 1805
FRIEDLAND 1807
FLEURUS 1815

qui rappellent au régiment les plus brillants souvenirs du passé.

En même temps qu'avait lieu à tous les régiments de l'armée, cette solennelle remise des drapeaux, paraissait un décret qui instituait une nouvelle décoration, exclusivement militaire et réservée aux seuls sous-officiers et soldats ; cette décoration, c'était la populaire Médaille Militaire, si justement appréciée dans notre armée.

Les premiers médaillés du 45e de ligne furent les sieurs **DEFAYE**, tambour-major ; **VAUCOY**, sergent garde magasin ; **Louis BOUCHAUD, HILBE, ROLLAND, LATEULADE** sergents ; **BOUVERET**, caporal de musique ; **BACOY**, caporal, et **LEVERDIER**, soldat musicien.

A la fin d'octobre 1852, le régiment est envoyé à Marseille ; c'est dans cette ville qu'au mois de mars 1854, il reçoit l'ordre de constituer ses trois bataillons sur pied de guerre pour aller remplacer en Algérie les régiments de ligne qui viennent de s'embarquer pour l'armée d'Orient.

Le 7 février précédent, le colonel **BATAILLE**, jeune et brillant officier supérieur, parvenu depuis aux sommets les plus élevés de la hiérarchie, avait pris le commandement du régiment en remplacement du colonel **WESTEE**, admis à la retraite. Sous la conduite de ce chef vaillant et énergique, le 45e allait illustrer son jeune drapeau dans les montagnes africaines et y inscrire, à la suite des noms glorieux de l'épopée impériale, celui non moins glorieux de Grande-Kabylie 1856-1857.

Ancestramil